



SCÉRÉN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Mention Complémentaire

COLORISTE PERMANENTISTE

CONSIGNES AU JURY DE CORRECTION DES EPREUVES ECRITES E1 1^{ère} PARTIE et E2 1^{ère} PARTIE

Avant le début de l'épreuve :

Chaque équipe de deux correcteurs (pour le modèle qui leur a été désigné par le C.E.T ou le responsable matériel) doit :

- 1°) examiner la chevelure du modèle
- 2°) questionner le modèle pour déterminer son passé technique de la chevelure
(le document ci-dessous aidera les correcteurs)
- 3°) écrire le passé technique de la chevelure du modèle
- 4°) réaliser le corrigé adapté au modèle (le corrigé type aidera les correcteurs)

En début d'épreuve : Le passé technique du modèle est communiqué aux candidats (tableau, paper-board, ...)

Aide à l'élaboration du passé technique de la chevelure d'un modèle

I. TRANSFORMATIONS CHIMIQUES :	II. MODE DE VIE :
1°) COLORATION VEGETALE	1°) ENTRETIEN, HYGIENE CAPILLAIRE : <ul style="list-style-type: none">- shampooing- soins
2°) COLORATION TEMPORAIRE	2°) TRAVAIL ET LOISIRS : <ul style="list-style-type: none">- exposition au soleil- bain en piscine sans protection (chlore)- attache en queue de cheval- attache en catogan- avec élastique, barrette...- prise de médicament qui pourrait avoir un effet indésirable
3°) COLORATION SEMI - PERMANENTE	
4°) COLORATION D'OXYDATION : <ul style="list-style-type: none">- Faible oxydation (ton sur ton)- Super éclaircissante- Autre ?- Gel ou crème Oxydant : 3% (10 volumes) (N°0) 6% (20 volumes) (N°1) 9% (30 volumes) (N°2) 12% (40 volumes) (N°3)	POUR CHAQUE PRODUIT PRECISER (si possible) : <ul style="list-style-type: none">- la marque, l'appellation publicitaire (le nom)- s'il s'agit de produit professionnel ou de grande consommation- la date de la dernière application- les superpositions éventuelles, les fréquences d'application- les zones d'application- les techniques utilisées et si les applications ont toujours été réalisées par des professionnels ou par le client, chez lui...
5°) PRODUIT ECLAIRCISSANT : a- Décoloration : <ul style="list-style-type: none">- Faible, moyenne ou forte- Huile ou poudre b- Décapage : <ul style="list-style-type: none">- Faible, moyen ou fort- Produit spécifique «décapage» ou poudre éclaircissante c- Lotion: spray éclaircissant... d- autre ?...	N.B. : Il est important que le candidat soit informé sur toutes les indications utiles à l'élaboration de la procédure à mettre en œuvre pour obtenir la transformation demandée et tout particulièrement pour des techniques réalisées sur les cheveux du modèle mais non visibles le jour l'examen.
6°) FRISAGE (PERMANENTE) : <ul style="list-style-type: none">- pH acide, neutre ou basique- force du réducteur	
7°) DEFRISAGE : <ul style="list-style-type: none">- degré de frisure avant le défrisage- type de produit utilisé	